

**PROCÈS-VERBAL DE LA 32<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE**  
**RÉGIME DE RETRAITE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES**  
**DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

---

Procès-verbal de la trente-deuxième (32<sup>e</sup>) assemblée annuelle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL) tenue le jeudi 29 août 2024, à midi, présentée à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en Webinaire.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Louis Adam, président  
Marie-Claude Beaulieu  
Claire Bilodeau  
Nicolas Bouchard Martel  
Stéphane Chrétien, vice-président  
Claude Godbout  
Claude Paradis  
Michel Turcotte

Personnes invitées :

Sébastien Chabot, directeur – Placements, Bureau de la retraite  
Joël Joncas, directeur – Comptabilité et contrôles internes  
Martin Latulippe, directeur général, Bureau de la retraite  
Isabelle Morneau, directrice – Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

Au total, ce sont vingt-neuf (29) personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle, dont seize (16) en ligne.

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président du Comité de retraite, Louis Adam, souhaite la bienvenue à l'assemblée et propose l'ouverture de la trente-deuxième assemblée annuelle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval.

Il avise l'assemblée que la présentation est enregistrée afin d'en permettre la rediffusion via le site Web du RRPPUL.

Il présente les membres du Comité de retraite et les remercie de leur implication.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président présente le projet d'ordre du jour. Sur proposition de Marie-Claude Beaulieu, dûment appuyée par Benny Rigaux-Bricmont, le projet d'ordre du jour est adopté tel que proposé.

**3. Adoption du procès-verbal de la 31<sup>e</sup> assemblée annuelle du Régime**

Le procès-verbal de la 31<sup>e</sup> assemblée annuelle est disponible sur le site Web du RRPPUL. Cette information était mentionnée sur l'avis de convocation. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sur proposition de Benny Rigaux-Bricmont, dûment appuyée par Claire Bilodeau.

**4. Rapport du président**

Le président expose brièvement les principaux éléments expliquant la stabilité de la situation financière du RRPPUL avec les résultats de l'évaluation actuarielle produite au 31 décembre 2023 et les rendements obtenus.

Il présente la structure de gouvernance mise en place par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et la structure de direction de l'équipe du Bureau de la retraite.

**5. Données financières**

**5.1 Rendements des volets**

Sébastien Chabot fournit de l'information sur les rendements obtenus en 2023, tant au niveau de la caisse de retraite que des différentes catégories d'actifs. Il présente également les principaux mandats en cours de suivi et communique de l'information sur les rendements de l'année 2024.

Les répartitions d'actifs pour le Volet antérieur et le Second volet sont présentées conformément à la Politique de placement du RRPPUL (avant et après révision de celle-ci en 2023).

## 5.2 *Évolution de l'actif net ajusté*

Joël Joncas présente les principales informations financières du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Il résume les principaux éléments constituant l'actif du Régime de retraite et son évolution au cours de l'année 2023, pour chacun des volets.

## 5.3 *Évaluation actuarielle*

Martin Latulippe présente les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPPUL au 31 décembre 2023 pour les deux volets du Régime.

# 6. ***Services à la clientèle***

## 6.1 *Rapport d'activités 2023*

Isabelle Moreau présente le nombre de dossiers traités pour le RRPPUL par le Bureau de la retraite au cours de l'année et fournit des informations additionnelles en lien avec le rachat de la grève qui a eu une incidence sur le nombre de dossiers traité en 2023.

Les principaux services offerts par le Bureau de la retraite sont également présentés.

## 6.2 *Profil de la clientèle*

Isabelle Moreau présente les différentes données démographiques du RRPPUL en date du 31 décembre 2023.

## 6.3 *Outils de communication*

L'assemblée est informée des moyens de communication utilisés par le Bureau de la retraite pour rejoindre sa clientèle et que toute personne active ou retraitée a accès au portail en ligne du Bureau de la retraite.

## 6.4 *Modifications aux dispositions*

Isabelle Moreau informe l'assemblée que l'amendement n° 40\* a été adopté le 26 juin 2023 concernant l'application du degré de solvabilité du RRPPUL lors de paiement d'une prestation forfaitaire.

Elle rappelle les paramètres d'indexation des rentes du Second volet en vigueur qui sont maintenus pour le 1<sup>er</sup> janvier 2027 en vertu de l'évaluation actuarielle 2023.

L'assemblée est également informée que le 14 juin 2024 l'amendement n° 41\* a été signé par les instances. Cet amendement prévoit le retrait du provisionnement des reliquats de solvabilité, conformément à un changement législatif.

**7. *Politique de placement***

Martin Latulippe fait état des changements apportés à la répartition stratégique des placements des deux volets du Régime. Il est mentionné que l'implantation de la dette privée mondiale et la réduction de la pondération en immobilier se feront sur quelques années, compte tenu des délais actuels pour la vente de participation en immobilier et du fait que la stratégie en dette privée mondiale requière une intégration progressive.

**8. *Gestion des risques financiers***

Martin Latulippe mentionne que la Politique de financement est présentement en cours de révision par les instances. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité. L'évaluation actuarielle 2023, la révision de la Politique de placement et les achats de rentes sont reflétés dans les tableaux de bord.

**9. *Rapport sur la gouvernance***

Le président présente les travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPPUL.

Il mentionne également que toutes les personnes membres du Comité ont rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité, afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

**10. *Élection d'administrateurs (s'il y a lieu)***

Le président résume les dispositions légales prévoyant que les personnes participantes actives et les personnes retraitées peuvent, s'elles le désirent, procéder à l'élection d'un membre avec droit de vote et d'un second membre sans droit de vote. Les membres actuels sont :

|                                                                               | Membres actuels       |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote     | Claire Bilodeau       |
| Membre désigné par personnes participantes actives sans droit de vote         | Marie-Claude Beaulieu |
| Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote | Claude Godbout        |
| Membre désigné par les personnes participantes non actives sans droit de vote | Claude Paradis        |

Aucun mandat ne vient à échéance et aucun formulaire de mise en candidature n'a été reçu dans les délais prescrits. La procédure d'élection n'est pas requise.

**11. Période de questions**

Un participant a demandé des précisions sur le nouveau créneau de la dette privée.

Une autre question a porté sur une potentielle bonification des dispositions d'indexation des rentes. Il a été rappelé que ce sont le syndicat et l'Université qui sont responsables des modifications ou bonifications du Régime. Le Comité de retraite est responsable d'administrer le Régime tel qu'il est.

**13. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 05.

Martin Latulippe  
Secrétaire du Comité de retraite

Le 29 août 2024